

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Séance du mercredi 16 février 2011

N°1/2011

### Présents :

F. Dalongeville, P. Bellonnet, V. Joly, D. Herbain, L. Desmet, S. Derriche, F. Meunier, J-P Nuyttens, P. Lamoureux.

**Excusés :** A. Szlachta, Laurence Cohen-Carraud

**Secrétaire :** Sabrina Derriche

**Date de convocation du Conseil Municipal : 07/02/2010**

### **1. Etude diagnostique de l'église.**

Le maire présente les résultats de l'étude conduite par l'architecte Nicolas Dehu. Son étude confirme les éléments dont nous disposons déjà : si l'édifice est dans l'ensemble dans un état satisfaisant, il existe des points critiques qu'il est nécessaire de traiter rapidement. Concernant la toiture par exemple, les conclusions de l'étude montrent qu'elle n'a pas été faite dans les règles de l'art, causant notamment à l'endroit des noues des fuites importantes. La dégradation est surtout visible sur la partie orientale de l'église. La façade ouest, la plus exposée aux intempéries, est dans un état également dégradé. Le clocher est sujet aux vibrations du beffroi de la cloche monté à l'envers et avec des supports métalliques.

Concernant le coût total d'une restauration complète de l'édifice, l'architecte estime le montant des travaux à environ 500 000 euros. Au cours d'une réunion avec l'architecte, Dominique Carraud, le président de l'Association de sauvegarde de l'église, Fabrice Dalongeville a indiqué qu'il allait contacter le conseil général afin de déterminer avec eux les conditions de financements des travaux. Il apparaît de toute façon nécessaire de prévoir plusieurs phases pour faire face à ce volume d'investissements.

Le maire explique enfin au conseil qu'il a donné son accord pour que des travaux d'urgence soient effectués : consolidation d'une voute sur la partie orientale ; nettoyage des noues et changement de la gouttière extérieure du côté du presbytère avec rejointoiement du pignon ;

### **2. Assainissement.**

Le maire indique au conseil que la prochaine réunion de travail sur l'assainissement se tiendra le 25 février à 14h à Duvy. Elle permettra de définir plus avant les scénarii possibles d'assainissement sur notre commune. Fabrice Dalongeville en fera une synthèse au prochain conseil municipal.

### **3. Délibération CAE Passerelle et Opération pour l'emploi.**

Le maire présente le programme de l'Etat qui permet à une collectivité de

recruter pour une durée de six mois reconductibles deux fois, un jeune de 18 à 25 ans. Sur la base du Smic pour un contrat de 20 heures, le coût pour la commune revient à 380 euros environ par mois. Le conseil accepte la proposition du maire de recruter un agent administratif.

Fabrice Dalongeville présente également l'opération « Coup de pouce pour l'emploi » portée par le Conseil général. Il s'agit cette fois de permettre aux communes de moins de 2 000 habitants de pouvoir recruter dans le public bénéficiaire du RSA un homme ou une femme dans des conditions financières très favorables : les six premiers mois sont pris en charge en totalité par le Département, les six mois suivants le Conseil général maintenant son engagement à hauteur de 75%. Les personnes recrutées doivent avoir un métier lié à l'environnement et au développement durable ; à la solidarité et aux services à la personne. Le conseil accepte la proposition du maire de se rapprocher des services du Conseil général pour déposer un dossier pour recruter deux maçons. L'objectif étant de refaire l'enceinte du cimetière et de travailler sur d'autres sites de la commune nécessitant des travaux de maçonnerie.

**4. Parc naturel régional Oise Pays de France.**

Fabrice Dalongeville explique au conseil qu'il a été informé par le PNR que dans le cadre de la réflexion sur l'élargissement du périmètre du parc, la commune d'Auger-Saint-Vincent ainsi que celles de Fresnoy-le-Luat, Trumilly, Versigny et Montagny-Sainte-Félicité pourraient être intégrées. Après avoir rapidement présenté le parc et l'objet de sa mission essentiellement environnementale, le maire indique qu'il consacrerait un peu plus de temps à cette proposition au cours d'un prochain conseil municipal.

**5. Point RD 1324 et Déviation.**

Les travaux de la RD 1324 vont reprendre début mars. Le maire informe le conseil qu'il s'est entretenu avec le maire du Trumilly à ce sujet de façon à mener une action concertée si la déviation mise en place n'était pas respectée par les véhicules, notamment les poids lourds. Par ailleurs, Fabrice Dalongeville est satisfait de voir que les demandes et remarques qu'il avait formulées auprès du Conseil général ont été entendues. Celles-ci portaient essentiellement sur le panneautage de façon à faciliter la compréhension de la déviation par les conducteurs.

**6. Fleurissement du village.**

Le maire informe le conseil que le programme de fleurissement du village se poursuit. Daniel Herbin qui en est le responsable a installé à différents endroits des massifs afin d'y planter des fleurs, essentiellement des roses et de la lavande. Des arbres ont également été plantés. Le maire encourage les habitants à s'inscrire dans cette dynamique et renouvelle son souhait de poursuivre le concours interne de fleurissement et confirme que la commune

se présentera pour la seconde année au concours des villes et villages fleuris de l'Oise.

**7. Intempéries et plan d'action.**

Le maire renouvelle les remerciements au nom du conseil à toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur aide au cours de l'épisode neigeux que notre région a connu pendant l'hiver. Il remercie notamment les agriculteurs pour leur engagement pour déneiger les routes. Il remet à Laurent Desmedt le cadeau qu'il a remis au nom du conseil le jour des vœux du maire aux autres agriculteurs. Le maire indique qu'il a pris la décision d'acheter une lame qui équippa le tracteur de la commune. Il indique également que le Conseil général financera l'équipement d'une lame qui sera mise à la disposition des agriculteurs signataires d'une convention avec la commune. Fabrice Dalongeville souhaite en effet qu'une telle convention soit contractée de façon à faciliter les remboursements de frais occasionnés lors des interventions.

**Questions diverses :**

- **Bâtiment communal.** Le permis de construire est en cours d'instruction. Pour gagner du temps, une chape a été faite. L'objectif est de réaliser ce local en vue d'une ouverture pour les fêtes de l'été.
- **Benne à verre.** Le maire et le conseil se disent consternés de voir l'incivilité des gens qui jettent n'importe quoi à la benne à verre. Alors qu'ils peuvent aller jusqu'à la déchetterie pour jeter leurs déchets, ils trouvent le moyen de polluer cet espace. Le conseil se demande s'il n'est pas préférable d'installer à un autre endroit la benne à verre.
- **Cabine téléphonique.** Un contact sera pris avec France Telecom en vue de déplacer la cabine téléphonique proche de la mairie.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal